



## Echanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants du second degré - année 2018-2019

publié le 22/10/2017 - mis à jour le 23/12/2017

### Descriptif :

Envie d'immersion dans un pays de langue allemande ? Consultez les différents programmes proposés par le Ministère de l'Education Nationale. N'hésitez pas à postuler !

► Les échanges et actions de formation à l'étranger paraissent toujours au B.O. juste avant les vacances de la Toussaint. Et, cette année encore, le Ministère de l'Education Nationale ne déroge pas aux bonnes vieilles habitudes !

► Le [B.O. n°35 du 19 octobre 2017](#) présente les **séjours professionnels en Allemagne et en Autriche** et les **stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel** (stages d'été à Berlin et Vienne).

Si vous optez pour un séjour professionnel, vous vous engagez pour une **durée de 2 semaines consécutives** (dont une semaine sur vos congés). Vous serez accueilli en cours par un collègue enseignant de français qui s'est porté volontaire. Vous participerez à la vie de l'établissement (observation de cours et de pratiques pédagogiques, conduite de cours en binôme, étude de dispositifs d'accompagnement des élèves, analyse des procédures d'évaluation, d'orientation ou d'encadrement). Inutile de préciser que ce genre de séjour est particulièrement enrichissant mais qu'on ne peut en bénéficier que **tous les 3 ans**. Il en est au reste de même pour les stages linguistiques.

► Si vous n'avez pas la possibilité de partir cette année, vous avez peut-être envie en revanche d'**accueillir un collègue** dans votre établissement. Cette formule est peu connue et pourtant, elle gagnerait à l'être. Après accord de votre chef d'établissement, vous pouvez vous porter volontaire pour accueillir dans vos cours un collègue étranger pour une durée de 2 semaines consécutives.

Dans tous les cas de figure, les **inscriptions** se font en ligne sur le site du [CIEP](#).

**25 mars 2018** : date limite des inscriptions en ligne de l'**enseignant français candidat au départ**

**1er avril 2018** : date limite des inscriptions pour **accueillir un collègue étranger dans son établissement**

**19 janvier 2018 minuit** heure de Paris : date limite des inscriptions en ligne sur le site du [Ciep](#) pour les **stages d'été**.

### Document joint

 [stages d'été \(2018\) proposés par l'Education Nationale](#) (PDF de 76.9 ko)

Présentation de tous les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel dans les pays de langue allemande (été 2018).